

Nouvel ultimatum à Sodiaal... et aux autres coopératives

23 h



© C. Faimali/GFA

Les producteurs laitiers ont levé le blocage de l'usine Sodiaal de Guingamp (Côtes-d'Armor) le 7 juin 2017 au soir. Mais, mécontents des propositions de la direction, ils ont donné une semaine à la coopérative pour augmenter ses prix d'achat, sous peine d'actions de plus grande ampleur.

Lancé par la FDSEA et les JA des Côtes-d'Armor, le blocage de la laiterie Sodiaal (Entremont) a débuté mardi à 14 h 00. Les éleveurs demandent une rémunération de 34 centimes du litre, contre 30 centimes actuellement. Entre 200 et 300 producteurs laitiers, selon les estimations respectives de la gendarmerie et des syndicats, se sont rassemblés dans la soirée pour assister aux discussions entre les responsables syndicaux et Damien Lacombe, le président du groupe coopératif.

2 heures avec le président de Sodiaal

Commencée à 21 heures, la rencontre a duré près de deux heures. Damien Lacombe « nous a expliqué que la coopérative ne pouvait accéder à notre demande », au vu notamment des prix du marché, a rapporté Didier Lucas, le président de la FDSEA. Pour lui, les hausses proposées par la Sodiaal – un prix d'achat à 31 centimes le litre en juillet, puis à 33 centimes en août et septembre – « ne suffisent pas. On lui a demandé d'aller renégocier avec le conseil d'administration » de la Sodiaal.

Si les producteurs costarmoricains n'obtiennent pas gain de cause d'ici au mardi 13 juin 2017, a ajouté le syndicaliste, ils se joindront à l'appel national lancé par la FNPL. « Le conseil d'administration de la FNPL qui s'est tenu la semaine dernière a validé le principe d'une action

syndicale nationale, détaille le syndicat dans une note d'information à ses adhérents. Après les premières actions de terrain, l'objectif est d'obtenir des engagements de revalorisation de la part des coopératives. »

Mouvement national en vue

Et la FNPL d'ajouter que, « d'une part, les marchés mondiaux s'améliorent et impactent déjà significativement à la hausse les prix du lait dans les pays européens et, d'autre part, la loi Sapin 2 offre les moyens de prendre en compte les coûts de production et ainsi obtenir des revalorisations notamment sur les MDD (marques de distributeur). Pourquoi n'y a-t-il pas de répercussion des hausses des prix mondiaux sur le prix du lait à la production ? »

« Les annonces de Sodiaal sont une première étape, estime la section laitière de la FRSEA O dans un communiqué diffusé ce 8 juin 2017. Elles ne sont pas à la hauteur des attentes mais elles enclenchent le mouvement à la hausse du prix du lait. La FRSEA O est totalement solidaire de cette initiative et demande à son réseau d'amplifier le mouvement, notamment envers les autres coopératives. Le prix du lait doit progresser rapidement chez tout le monde. C'est la survie des producteurs qui est en jeu. »

La Coordination rurale demande plus que 340 €/1 000 l

La Coordination rurale ne se satisfait pas des annonces de Sodiaal non plus. Dans un communiqué diffusé ce 8 juin, « le président de Sodiaal a annoncé une hausse du prix du lait pour juillet-août portant le prix du litre à 0,33 €, rapporte-t-elle. Même si on arrive presque à ce que demandent les responsables de la FDSEA, [...] nous sommes loin d'un prix décent ! Baisse de production, augmentation des cours mondiaux : les signaux annoncent une hausse qui devrait être plus importante ! »

Et le syndicat rappelle que, selon l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM), « le coût de production comptable moyen de lait de vache dans les exploitations spécialisées en 2016, à 364 € pour 1 000 litres avant rémunération des éleveurs. [...] Il est donc légitime de demander un prix supérieur à cette somme, et il est digne et juste qu'il soit à 450 €. »

E.R. avec l'AFP